

outil 51 Le MRM et le système de modules (cluster)

Fiche d'information et meilleures pratiques

Cette fiche d'informations résume les principales conclusions de l'étude de l'UNICEF de 2012 intitulée MRM global best practices study (à venir).

Dans les situations d'urgence, les 'modules' rassemblent les acteurs humanitaires (ONU et ONG) qui interviennent dans le même secteur afin de garantir que l'évaluation des besoins, la planification, la prestation de services et le plaidoyer soient réalisés de façon coordonnée. Les modules suivants sont particulièrement pertinents pour le MRM :

- Protection (présidé par le HCR) ; et ses groupes de travail sur la protection de l'enfant (présidés par l'UNICEF). En outre, il peut aussi être utile de suivre étroitement le groupe de travail sur la violence sexiste (présidé par l'UNFPA-UNICEF).
- Education (présidé par l'UNICEF et Save the Children).
- Santé (présidé par l'OMS).

La collaboration entre le MRM et les modules s'articule de différentes manières selon le contexte :

- Formation des membres des modules sur le MRM.
- Inscription du MRM à l'ordre du jour des réunions de modules comme un point permanent ou périodique.
- Participation des coordinateurs des modules aux GTN-MRM.
- Documents écrits soulignant les rôles mutuels, les responsabilités et les flux de communication entre les modules et le GTN-MRM.

Contribution du MRM à un programme d'intervention en Afghanistan

En Afghanistan, le MRM IMS a contribué à la planification d'un programme. L'analyse des données du MRM sur le meurtre et la mutilation d'enfants par des mines et des engins non-explosés a révélé qu'un pourcentage élevé des victimes étaient des garçons âgés de 9 à 14 ans qui n'allaient pas à l'école et qui frottaient du métal pour gagner de l'argent, principalement dans les régions de l'Est et du Sud. Un projet d'éducation aux risques des mines est en cours de mise en place pour accompagner ce groupe vulnérable qui n'était pas particulièrement ciblé auparavant dans les programmes existants.

Participation du module Éducation au MRM en République démocratique du Congo

Les modules Éducation ont commencé à jouer un rôle plus actif dans le recueil et la communication d'informations sur les attaques dirigées contre des écoles aux GTN, en particulier depuis l'adoption de la Résolution 1998 du Conseil de sécurité. En République démocratique du Congo, par exemple, le coordinateur du module Éducation, qui est membre du GTN, a organisé des formations sur le MRM pour les membres du module. Cela fonctionne particulièrement bien lorsque le MRM est considéré comme apportant une valeur ajoutée au module, comme à Dungu (République démocratique du Congo), où le MRM a fourni une tribune permettant au module de plaider contre l'utilisation militaire des écoles. Le coordinateur du module Éducation a joué un rôle clé pour assurer l'inclusion de la communication de l'information au titre du MRM dans le plan d'action humanitaire du pays.

MRM global best practices study, UNICEF (à venir).

Bénéfices d'une collaboration entre le MRM et le système de modules :

Bénéfices pour le MRM :

- Établir des liens avec les modules accroît la portée du MRM.
- Établir des liens avec les modules diversifie les partenaires et les modes de plaidoyer au-delà des acteurs de protection de l'enfance.

Bénéfices pour le système de modules :

- Les données du MRM peuvent aider à déclencher et à planifier des programmes d'interventions.
- Les données du MRM peuvent renforcer les efforts de plaidoyer des modules (recherche de fonds et protection/responsabilité).

Limites :

La nature sensible des violations graves et la nécessité de garantir la confidentialité et la sécurité des informations du MRM peuvent représenter un défi lorsqu'il est question de collaborer avec le système de modules. La présence de représentants du gouvernement dans certains modules peut limiter la capacité des organisations à discuter des questions liées au MRM. En outre, dans certains contextes, les organisations préfèrent se concentrer sur la prestation de services et garder leurs distances par rapport à la surveillance et au plaidoyer afin de préserver leur capacité d'action. Dans ces cas, la collaboration peut se limiter aux programmes d'intervention et au partage de l'analyse.